

En échange de la gratuité de l'hébergement et des repas **DES POSTES DE MAÎTRES AU PAIR SONT DISPONIBLES** **A LA RENTREE 2021**

Le service vie scolaire recrute des surveillants au pair pour l'année scolaire 2021-2022.

1 Conditions de recrutement

- être âgé de 18 ans au 01.09.2021
- être inscrit dans une classe de cycle supérieur du lycée
- jouir de ses droits civiques
- être en position régulière vis à vis du Service National

2 Service à assurer

- encadrement d'élèves à l'internat
- surveillance au self
- surveillance aux abords des bâtiments et des zones récréatives
- horaire hebdomadaire : 11h
- de Septembre 2021 à Juin 2022

3 Avantages en nature

- gratuité des repas (hors week-end et congés scolaires).
- gratuité de l'hébergement, en chambre simple dans une résidence classe préparatoire du lycée.

4 Garantie des risques sociaux

- les maîtres au pair sont affiliés au régime de sécurité sociale pour les risques = assurance sociale, accident du travail, allocations familiales.
- ils perçoivent chaque mois, une indemnité représentative de congé.

Votre lettre de candidature et votre C.V. (à joindre au dossier) ainsi que les demandes d'informations complémentaires doivent être adressés aux CPE.